

. HAINAUT – VOLLEY .

Saison 2025-2026

Août 2025

Numéro 01

**C'EST
REPARTI**



Association des Clubs Hainuyers de Volley-Ball a.s.b.l. Membre de la FVWB
Périodique mensuel , ne paraît pas en juillet,

Editeur responsable :
Denis Van Bever, président de l'ACHVB.

Abonnement gratuit en ligne sur le site officiel : www.achvb.be

Les articles publiés dans notre revue n'engagent que leurs auteurs tant par le texte que pour l'opinion qu'ils expriment.



55^{ème} année

HAINAUT VOLLEY

Bulletin Officiel de l'A.C.H.V.B.

association sans but lucratif.



N°01 du 25-08-2025

Saison 2025 – 2026

Président provincial :

Editeur responsable :

Denis VAN BEVER
Rue Jean Baptiste Van Petegem, 43
6030 GOUTROUX
GSM : 0471/34 13 67
Email : president@achvb.be

Secrétariat provincial :

Blaise PECHEUR
rue Touvent 7
6470 SIVRY
GSM : 0475/40 38 01 après 17h00
Email : secretaire@achvb.be

Trésorière :

Annick VIVIER
Rue Général Leman, 11
7350 HAININ
GSM : 0498/41 38 04
Compte : BE15 0014 2671 7830
A.C.H.V.B. – A.S.B.L.
Email : tresorerie@achvb.be

Vice-Président :

Frans POTIERS
Watertorenstraat, 44/04
1501 HALLE (BUIZINGEN)
GSM : 0475/91 90 92
Email : vicepresident@achvb.be

Membre-administrateur :

Adrien VANMORTEEL
Rue de la Martinique, 42
7700 MOUSCRON
GSM : 0478/73 68 64
adrienvanmortell@achvb.be

SOMMAIRE

Secrétariat	p. 3 - 20
Présidence – Vice-Présidence	p. -
Trésorerie	p. - 21
Compétitions – Information	p. 22 - 24
Technique	p. 25 - 29
Jeunes	p. 30 - 35
Arbitrage	p. 36 - 38
Statuts & Règlements	p. - 39
Info Communication	p. - 40

Commission Technique :

Laurent HANNECART
rue des Prés 8
6044 ROUX
GSM : 0474/97.91.64
technique@achvb.be

Commission d'Arbitrage :

Olivier GILSON
Rue Valère Letot, 26
7050 JURBISE
GSM : 0472/56 18 37

cpa@achvb.be

Commission des Jeunes :

Jean-Bernard DETOURNAY
Rue Beyaert 49/18
7500 TOURNAI
GSM : 0473/73 86 59
Email : jeunes@achvb.be

Commission des Compétitions et de l'Information :

Thérèse LEFEVRE
Rue de la Paix, 20
6044 ROUX
GSM : 0486/43 01 29
Email : cpci@achvb.be

Commission Statuts et Règlements :

Patrick CARLIER
rue Nouvelle 8-002
6120 Ham sur Heure
GSM : 0498/23 40 57
Email : statuts@achvb.be

Info Communication

Eric LETOT
Rue Robert Leblanc 42
7350 HAININ
GSM : 0473/19 08 93
Email : info@achvb.be

Site : <https://achvb.be>

Portail du Hainaut : <https://www.clubee.com/volleyhainaut>

Siège social : rue Général Leman 11 à 7350 HAININ

Numéro d'entreprise : 0430.368.214

TVA : non assujetti



Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association Sans But Lucratif affiliée à la
Fédération Volley Wallonie Bruxelles (F.V.W.B)
et de Volley Belgium

Saison 2024 - 2025

Date : 26 Mai 2025

Lieu : Vidéo-conférence

Personnes présentes :

Denis VAN BEVER, Annick VIVIER, Patrick CARLIER, Éric LETOT, Frans POTIERS, Laurent HANNECART, Jean Bernard DETOURNAY, Thérèse LEFEVRE, Blaise PECHEUR.

Absents :

Adrien VANMOORTEL, Yves PADUART

Début de réunion à 19 h 00.

Ordre du jour :

1. Approbation du rapport du CA du 14 avril 2025

⇒ Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Présidence

- Retour dernier CA VB
- Retour dernier CA FVWB (Patrick)
- Retour réunion avec Olivier Gilson

Différents points ont été discutés avec le candidat « Responsable CPA »

- Attention à la limitation des frais arbitrage en P3M et P3D ;
- Les promotions ne seront plus aussi rapides que lors des saisons précédentes. Des examens seront programmés ;
- La CPA sera plus active aux niveau des parutions à intégrer dans le HV ;
- Rédaction d'un mémo pratique à l'attention des arbitres ;
- Prestation gratuite à remettre en place ;
- Homologation des 32 clubs à refaire à moyen terme ;

- Infos diverses
- Tchalou U17 est championne de Belgique
- Tchalou U19 : vice-championne de Belgique

3. Secrétariat

- Courier reçu
- Nouvelle dénomination pour le matricole « 1702 » : Elouges-Frameries.
- Reçu différentes candidatures pour poste d'administrateur et commissaire aux comptes.

4. Trésorerie

- Rappel des demandes de budget des Administrateurs.
- Notes de frais de fin de saison.

5. Tour des commissions

CPCI

- Situation des inscriptions et présentation des séries

L'objectif poursuivi est :

Les séries « P1M et P1D » sont complètes (12 équipes).

Les séries de « P2D » sont de 10 équipes

Les séries de « P2M » sont de 9 équipes

Les séries de « P3D » sont de 9 équipes

Les séries de « P3M » sont de 9 équipes

- Proposition de postposer le début du championnat d'une semaine.
⇒ Le CA marque son accord.

TECHNIQUE

Retour des inter provinces

- La technique doit recruter un nouvel entraîneur.

Projet saison prochaine

- Pas de dépassement de budget.
- Pas d'augmentation de prix de salles.

JEUNES

- Retour des tournois de fin de saison
- Le mois de mai était chargé et il s'est passé correctement

- Projet saison prochaine
- Inscription U17 est actée
- Il y aura une poule garçon

INFOS

- Clubee
- Utilisation de l'intelligence artificielle pour la planification des heures de match. Quid pour l'alternance ?

6. Divers

- Le prochain CA en présentiel se déroulera le vendredi 13 juin à 18 h 00.

Séance levée à 21 h 17.

Denis VAN BEVER

Blaise PECHEUR

Président ACHVB

Secrétaire ACHVB



Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association Sans But Lucratif affilié?
Fédération Volley Wallonie Bruxelles (F.V.W.B)
du Volley Belgium (anciennement F.R.B.V.B.)

Saison 2024 - 2025

Date : 13 Juin 2025

Lieu : Complexe sportif Anderlues

Personnes présentes :

Denis VAN BEVER, Annick VIVIER, Patrick CARLIER, Éric LETOT, Jean Bernard DETOURNAY, Thérèse LEFEVRE, Adrien VANMOORTEL, Olivier GILSON, Blaise PECHEUR.

Excusé :

Frans POTIERS, Laurent HANNECART

Invité :

Jean – Luc NICASE

Début de réunion à 19 h 00.

1. Approbation du rapport du CA du 26 mai 2025, AG du 30 mai 2025 et du CA du 30 mai 2025.

⇒ Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2. Présidence

- Retour dernier CA VB : cfr PV sur site officiel Volley Belgium.
- Retour dernier CA FVWB (Patrick) : cfr PV sur site officiel FVWB.
- Tournoi De Frasnes du 10 au 14 septembre, la province versera le montant de 500 €.

3. Tour des commissions

CPA

Responsable : Olivier Gilson

Secrétariat :	Étienne Poriau et Julie Potier.
Homologation :	Johnny Martin.
Désignation :	René Dangriaux.
Formation théorique :	Michel Dehut.
Formation pratique :	Yvan Emma.
Amendes :	Cédric Bruwier.
Coupe du Hainaut :	André Galle.
Visionnements :	Ronald Breuse.
Cellule parrainage :	Christophe Pypaert.

- Informations :
 - ⇒ Diminution de frais d'arbitrage par zone en se basant sur le lieu d'habitation.
 - ⇒ Communication avec les clubs au niveau des frais arbitrage.
 - ⇒ Est-ce que le club serait OK de payer plus si pas d'arbitre désigné ?
- Cours d'arbitrage
 - Le 1er septembre, le 8, 15 et 22 octobre 2025.
 - Promotionnaires : le 17 et 24 octobre 2025.
 - Examen : le 6 octobre 2025.
- Assemblée générale : le 19 septembre 2025 et recyclage le 9 janvier 2026.
- Réunion feedback : 22 mai 2026.
- Réunion CPA :
 - 27 août 2025,
 - 8 septembre 2025,
 - 3 novembre 2025,
 - 8 décembre 2025,
 - 16 avril 2026.
- Formations continues :
 - 11 octobre 2025,
 - 13 décembre 2025,
 - 7 février 2026,
 - 18 avril 2026.

CPCI

Responsable : Thérèse Lefèvre

Membre : Éric Letot,
Membre : Jean-Luc Nicaise,
Membre : Annick Vivier.

STATUTS

- L'extrait de registre signé intégrant les dernières modifications de la composition de l'OA suite à l'assemblée générale va être envoyé au Tribunal du travail.

JEUNES

- Annoncer l'heure de départ officiel des matchs réserve pour faciliter l'organisation de l'heure du match première. Un set réserve sera joué.
- Enchaînement direct du match première dans la foulée du match réserve.
- Pas de parrainage d'arbitre en U17.

4. Divers

Dates définitives de CA :

- 01/09/2025 VISIO
- 22/09/2025 PRES
- 24/10/2025 AG ACHVB
- 27/10/2025 PRES
- 24/11/2025 VISIO
- 15/12/2025 PRES
- 26/01/2026 VISIO
- 23/02/2026 PRES
- 23/03/2026 VISIO
- 27/04/2026 PRES
- 18/05/2026 VISIO
- 29/05/2026 AG ACHVB
- 12/06/2026 PRES - CLÔTURE SAISON

Séance levée à 19 h 30.

Denis VAN BEVER

Président ACHVB

Blaise PECHEUR

Secrétaire ACHVB

ASSEMBLEE GENERALE LE 24 OCTOBRE 2025

Convocation officielle

Lieu : Hall sportif de Basècles, rue porte à camp 7.

Date : Vendredi 24 Octobre 2025 à 20h00

Vérification des pouvoirs à partir de 19h15

Ordre du jour :

1. Appel des clubs – attribution des voix

2. Allocution présidentielle.

3. Rapport moral : présentation -Approbation

4. Bilan de l'exercice 2024/2025

5. Présentation – rapport des vérificateurs – précisions – approbation

6. Présentation et approbation du budget de l'exercice 2025/2026

7. Modifications au ROI – Eventuelles motions d'ordre.

8. Election des membres de la chambre juridique de 1^{ère} instance du Hainaut – mandat de 3 ans.

⇒ Sortants et rééligibles : Anne RUELLE, Responsable de la Chambre juridique 1^{ère} instance du Hainaut – Marie GRAZIA-SANSO, membre et Hervé WARGNIES, membre.

⇒ Les candidatures sont à envoyer au secrétaire provincial secretaire@achvb.be et copie au Président president@achvb.be

9. Eventuelles interpellations

10. Divers

Le Secrétaire ACHVB,

Blaise PECHEUR

Le Président ACHVB

Denis VAN BEVER

Appel à candidatures au poste de membre de la chambre juridique de 1ere instance Hainuyère

Lors de l'Assemblée Générale d'octobre, les clubs devront élire des membres (M/F) à la chambre juridique de 1ere instance Hainuyère.

Cette commission juge en première instance les dossiers concernant des clubs Hainuyers qui lui sont transmis par le parquet fédéral de la F.V.W.B.

Si vous êtes intéressés par ce poste, il suffit d'envoyer votre candidature avec vos motivations au secrétaire provincial Blaise Pecheur secretaire@achvb.be avec copie au Président Provincial Denis Van bever president@achvb.be au plus tard le 30 septembre 2025,

Conditions requises :

- être majeur,
- être affilié dans un club du Hainaut.

ASSOCIATION DES CLUBS HAINUYERS DE VOLLEY-BALL

Association sans but lucratif
COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT
De la Fédération volley Wallonie Bruxelles
De la Fédération Volley BELGIUM

ANNEE SPORTIVE 2024/2025**RAPPORT MORAL****1. FORME DE L'ASSOCIATION**

Association sans but lucratif, dont les statuts ont été publiés dans les annexes du MONITEUR BELGE du 09 janvier 1986 – acte 106 – numéro d'entreprise 430 368 214

2. GESTION DE L'ASSOCIATION

L'association des clubs hainuyers de Volley-ball, en abrégé A.C.H.V.B., entité de la Fédération Volley Wallonie Bruxelles (F.V.W.B), de la Fédération Volley BELGIUM (V.B.), est gérée par un conseil d'administration de onze membres qui sont, outre les membres du comité de gestion journalière, les responsables des commissions exécutives.

Ndlr : il existe au niveau de la province de Hainaut, une commission chambre judiciaire de première instance indépendante de l'exécutif, dirigée par un président, non membre du conseil d'administration.

3. ORGANES DE GESTION**3.1. Comité de gestion journalière (chargé de l'administration courante et financière de l'association)**

Cette instance se compose :

Du président du conseil d'administration (président provincial)
Du vice-président du conseil d'administration (vice-président provincial)
Du secrétaire provincial
Du trésorier provincial

3.2. Commissions et sous-commissions exécutives

Les commissions exécutives :

- la commission des compétitions
- la commission d'arbitrage
- la commission technique
- la commission des jeunes
- la commission des statuts et règlements
- la commission info-rédaction-site

3.3. Sous-commission des relations publiques

•*La sous-commission des relations publiques, administrée par le vice-président provincial ;*

3.4. Chambres juridiques de la F.V.W.B (voir annexe 4 du ROI de l'A.C.H.V. B)

3.4.1. Chambre du comité juridique de première instance Hainuyère

Cette commission juge en première instance :

- Les dossiers concernant des clubs Hainuyers qui lui sont transmis par le parquet fédéral de la F.V.W.B.*

3.4.2. La chambre du comité juridique d'appel de la F.V.W.B.

Cette chambre du comité juridique d'appel de la F.V.W.B. juge, en deuxième instance, les affaires jugées par les chambres juridiques de première instance, lorsqu'un appel a été interjeté par l'une ou l'autre des parties.

3.4.3. La chambre du comité juridique de cassation de la F.V.W.B.

La chambre du comité juridique de cassation de la F.V.W.B. juge les pourvois éventuels introduits contre des jugements prononcés par la chambre du comité juridique d'appel de la F.V.W.B.

4. ELEMENTS STATISTIQUES

4.1. Les clubs

32 clubs en 2024/2025.

4.2. Mouvements dans les clubs

Fusion

Néant

Changement de dénomination

Néant

Nouveau club

HT 5235 V.C. CHIEVRES

Démission

Néant

4.3. Les équipes

4.3.1. Les équipes séniors

La répartition est la suivante :

Au cours du championnat écoulé, 168 équipes (157 en 2023/2024) ont disputé les championnats officiels (V.B – F.V.W.B. – A.C.H.V.B.).

145 équipes (131 en 2023/2024), soit 53 équipes masculines (51 en 2023/2024) et 92 équipes féminines (80 en 2023/2024) ont disputé les championnats provinciaux

23 équipes (26 en 2023/2024), soit 11 équipes masculines (10 en 2023/2024) et 12 équipes féminines (16 en 2023/2024) ont disputé les championnats nationaux.

DIVISIONS	DAMES	MESSIEURS
Ligue (VOLLEY BELGIUM)	2	/
National 2 (VOLLEY BELGIUM)	1	1
National 3 (VOLLEY BELGIUM)	3	2
Promotion (FVWB)	6	8
Province	92	53

4.3.2. Les équipes d'âge

171 équipes (179 en 2023/2024) ont disputé les championnats provinciaux réservés aux jeunes des deux sexes.

La répartition des équipes par catégorie d'âge est la suivante

Catégories	Total
Pupilles F + G	21 équipes
Minimes F + G	39 équipes
Scolaires F + G	14 équipes
Cadettes/Cadets 4/4	10 équipes
Cadettes/Cadets/Scolaires	11 équipes
Coupes F + G	26 équipes
Cadettes/Cadets 6/6	17 équipes
Tournoi Tech F + G	9 équipes
Volley Fun Cup	16 clubs
Clubs associés	8 clubs

4.4. PALMARES 2024/2025

4.4.1. Equipes ayant disputé les championnats nationaux et leur classement à la fin du Championnat 2024/2025

Ligue A Dames

CWBAO Tchalou volley 2e
E.S.Charleroi volley 4e

Division nationale 2 A Dames

CWBAO Tchalou volley 8e

Division nationale 2 A Messieurs

Skill VC Tournai 8e

Division nationale 3 B Dames

CWBAO Tchalou 6e
E.S.Charleroi 8e
VC Masnuy 11e

Division nationale 3 A Messieurs

Olympic Tournai TEAM 12e

Promotion A Dames

VC Binchois 2e
Lessines/Flobecq 3e
PV Basècles 6e
Pays Des Collines 7e
CWBAO Tchalou 8e

Promotion A Messieurs

VT Peruwelz champion
PVT Mouscron 2e
RADS La Louvière 3e
SKILL VC Tournai 5e
E.S. Charleroi 8e

PVT Mouscron 9e
VB Soignies 12e

VC Binchois 9e
JS Baudour 10e
RT Nalinnes 11e

4.4.2. Championnats provinciaux

Le podium :

Provinciale 1 Dames

Titre : RT Nalinnes
2ème : JS Baudour
3ème : O.T.T.
4ème : RADS La Louvière

Provinciale 2 Dames A

Titre : Skill Tournai
2ème : O.T.T.
3ème : V.T. Peruwelz
4ème : J.S. Baudour

Provinciale 2 Dames B

Titre : E.S. Charleroi
2ème : VC Froidchapelle
3ème : CWBAO Tchalou
4ème : RT Nalinnes

Barrages P2 Dames

1. Skill Tournai
2. E.S. Charleroi
3. VC Froidchapelle
4. O.T.T.

Provinciale 3A Dames

Titre : ST Luc Mons
2ème : Skill Tournai
3ème : VT Peruwelz
4ème : VC Masnuy

Provinciale 3B Dames

Titre : RT Nalinnes
2ème : Farciennes
3ème : E.S. Charleroi
4ème : Marchienne-au-Pont

Barrages P3 Dames

1. RT Nalinnes
2. ST Luc Mons
3. Farciennes
4. Skill Tournai

Provinciale 4A Dames

Titre : PVT Mouscron
2ème : Enghien
3ème : Elouges
4ème : PV Basècles

Provinciale 4C Dames

Provinciale 1 Messieurs

Titre : ST Luc Mons
2ème : Pays Des Collines
3ème : RVC Jurbise
4ème : RADS La Louvière

Provinciale 2 Messieurs A

Titre : VT Peruwelz
2ème : ST Luc Mons
3ème : Binche
4ème : RJurbise

Provinciale 2 Messieurs B

Titre : Marchienne
2ème : RADS La Louvière
3ème : VC Fleurus
4ème : RT Nalinnes

Barrages P2 Messieurs

1. Marchienne Au Pont
2. V.T. Peruwelz
3. ST Luc Mons
4. RADS La Louvière

Provinciale 3A Messieurs

Titre : ST Luc Mons
2ème : Enghien
3ème : O.T.T.
4ème : Pays Des Collines

Provinciale 3B Messieurs

Titre : Farciennes
2ème : Soignies
3ème : RADS La Louvière
4ème : Fleurus

Barrages P3 Messieurs

1. V. Farciennes
2. VC ST Luc Mons
3. AVB Soignies
4. VB Enghien

Provinciale 4B Dames

Titre : ST Luc Mons
2ème : JS Baudour
3ème : VC Masnuy
4ème : JS Baudour

Provinciale 4D Dames

Titre : Bourlettis
2^{ème} : COV Luttre
3^{ème} : Froidchapelle
4^{ème} : E.S. Charleroi

Titre : CWBAO Tchalou
2^{ème} : Marchienne
3^{ème} : RT Nalinnes
4^{ème} : RT Nalinnes

Barrages P4 Dames

1. CWBAO Tchalou
2. PVT Mouscron
3. V.A. Bourlettis
4. VC ST Luc Mons

4.4.3. Les coupes du Hainaut

Dames : Finalistes : ST Luc Mons / V.C. Masnuy
Vainqueur : V.C. MASNUY

Messieurs : Finalistes : JS Baudour / Royal ADS La Louvière
Vainqueur : ROYAL ADS LA LOUVIERE

4.4.4. Les championnats des jeunes

4.4.4.1. Championnats provinciaux

Benjamins :
Fun Cup : 24 clubs

Filles :

- U 11 : VC Lessines/Flobecq
- U 13 : CWBAO Tchalou
- U 15 : CWBAO Tchalou
- U 17 : CWBAO Tchalou
- U 19 : CWBAO Tchalou

Garçons :

- U 11 : E.S. Charleroi
- U 13 : RT Nalinnes
- U 15 : Royal ADS La Louvière
- U 17 : Royal ADS La Louvière
- U 19 : Royal ADS La Louvière

4.4.4.2. La coupe du Hainaut jeunes

Filles : Finalistes : Capitalatwork Bao Tchalou / Binchois V.C.
Vainqueur : CAPITALATWORK BAO TCHALOU

Garçons : Finalistes : Royal ADS La Louvière/ Binchois V.C.
Vainqueur : ROYAL ADS LA LOUVIERE

4.4.5. Finales F.V.W.B.

4.4.5.1. Filles

- U 11 : Lessines-Flobecq : 3ème
- U 13 : CWBAO Tchalou : 2ème
- U 15 : CWBAO Tchalou : 2ème
- U 17 : CWBAO Tchalou : Championne
- U 19 : CWBAO Tchalou : Championne

4.4.5.2. Garçons

- U 11 : E.S. Charleroi : 3ème
- U 13 : RT Nalinnes : 3ème
- U 15 : RADS La Louvière : Champion
- U 17 : RADS La Louvière : 3ème
- U 19 : RADS La Louvière : 2ème

4.4.5.3. Conclusion : La province du Hainaut remporte trois titres de champion et trois titres de vice-champion

4.4.6. Finales nationales (F.R.B.V.B.)

4.4.6.1. Filles

- U 13 : CWBAO Tchalou : 4ème
- U 15 : CWBAO Tchalou : 4ème
- U 17 : CWBAO Tchalou : Championne
- U 19 : CWBAO Tchalou : 2ème

4.4.6.2. Garçons

- U 15 : RADS La Louvière : 4ème
- U 19 : RADS La Louvière : 3ème

4.4.6.3. Conclusions : Les clubs hainuyers présents aux finales nationales ont eu un très bon Comportement : une première place, une deuxième place, une troisième place et trois quatrièmes places.

4.5. Les affiliés

4007 affiliés en 2024/2025 (3847 en 2023/2024)

L'effectif hainuyer se décompose comme ci-après :

Dames : 2444 affiliées soit 61 % des affiliés de l'A.C.H.V.B.

Messieurs : 1563 affiliés soit 39 % des affiliés de l'A.C.H.V.B.

4.5.1. Affiliés de plus de dix-huit ans

Dames : 867 affiliées

Messieurs : 937 affiliés

4.5.2. Affiliés de moins de dix-huit ans

Filles : 1577 affiliées

Garçons : 626 affiliés

4.6. Arbitres

97 arbitres se répartissent comme ci-après :

Candidats : 21
Provinciaux : 52
FVWB : 10
VB : 10
Honoraire : 4

5. ACTIVITE SPECIFIQUE

5.1. Comité de gestion journalière (bureau)

Gestion journalière tant administrative que financière de l'association et coordination du travail des commissions provinciales exécutives.

5.2 Commissions exécutives

5.2.1. La commission provinciale d'arbitrage

La commission provinciale d'arbitrage a assuré la formation, le recyclage et le contrôle des arbitres jusqu'au grade d'arbitre provincial. Elle a, en outre, organisé des examens de promotion des arbitres jusqu'au grade d'arbitre provincial inclus.

Mais, il ne s'agit là que d'une partie de sa mission. En effet, il incombe à ladite commission de désigner les arbitres qui dirigeront les rencontres des championnats provinciaux (divisions 1, 2, 3, 4 chez les dames et divisions 1, 2, 3 chez les messieurs, certaines divisions comptant plusieurs séries), les coupes du Hainaut, les finales des coupes et des championnats des jeunes, les tournois et, à leur demande, les compétitions organisées par les fédérations sportives des différents réseaux d'enseignement ainsi que les seconds arbitres pour les matches au niveau national (F.V.W.B.) se déroulant dans la province du Hainaut.

La commission d'arbitrage a en outre, la charge d'homologuer les salles.

5.2.2. La commission provinciale des compétitions et de l'information

Organisation et gestion des championnats provinciaux seniors et des coupes du Hainaut seniors. Le championnat provincial compte 3 divisions (5 séries) chez les messieurs et 4 divisions (9 séries) chez les dames, soit 145 équipes.

Relations avec la presse : diffusion des informations relatives aux championnats et aux coupes du Hainaut.

Mise à jour du calendrier hebdomadaire, en tenant compte des changements intervenus dans le calendrier officiel en cours de saison sportive (cas de force majeure, remise pour intempéries, ...).

Etablissement et diffusion des classements.

Vérification des feuilles d'arbitrage et des listes de force.

Délivrance des autorisations d'organiser des tournois et des matches amicaux.

5.2.3. La commission provinciale technique

5.2.3.1. La commission technique organise, chaque année, des séances de détection en vue de recruter des jeunes des deux sexes susceptibles de s'intégrer dans les sélections provinciales, dans les catégories d'âge suivantes :
2009-2010-2011 ou après pour les filles et les garçons.

5.2.3.2. La commission provinciale technique assume la formation et le perfectionnement des joueuses et joueurs sélectionnés, en vue de leur participation aux stages organisés par la commission technique de la F.V.W.B. (inter provinces), les meilleur(e)s étant ensuite incorporé(e)s dans les sélections F.V.W.B. de leur catégorie d'âge.

Ce travail technique, entrepris voici plusieurs années déjà, porte ses fruits.

Mais s'agissant d'un travail s'adressant aux jeunes, il doit être poursuivi sans relâche.

La commission provinciale technique a organisé cette saison des stages d'entraînements pour les catégories précédemment citées.

Résultats interprovinces à Woluwe St Lambert :

Classement général : Filles : Ligue A : 1^{ère}

Filles : Ligue B : 1^{ère}

Garçons : Ligue A : 4^{ième}

Garçons : Ligue B : 2^{ième}

Résultats interprovinces à Vielsalm :

Classement général : Filles : Ligue A : 1^{ère}

Filles : Ligue B : 2^{ième}

Garçons : Ligue A : 4^{ième}

Garçons : Ligue B : 3^{ième}

Résultats interprovinces à Vielsalm :

Classement général : Filles : Ligue A : 2^{ème}

Filles : Ligue B : 5^{ème}

Garçons : Ligue A : 3^{ème}

Garçons : Ligue B : 5ème

5.2.3.3. Bilan de la technique

Cette année le pôle technique a voulu renforcer ses valeurs et compétences en augmentant le nombre d'entraîneurs (5) tout en se féminisant afin de s'ouvrir davantage aux valeurs de la Fédération Wallonie Bruxelles.

La difficulté de trouver des salles disponibles, nous a contraint à donner des entraînements à Tournai. L'ajout de ces entraînements en supplément des stages résidentiels a permis un développement efficient des capacités sportives de nos jeunes.

45 jeunes filles et garçons, ont participé à nos activités réparties comme suit : 3 détections géographiquement réparties, deux stages résidentiels (ADEPS de Cerfontaine), 3 interprovinces et 6 entraînements par genre.

Les interprovinces ont apporté beaucoup de satisfaction avec une grosse progression des joueuses et joueurs qui ont porté avec fierté nos nouveaux maillots.

Plusieurs de nos jeunes hennuyers font parties des sélections FVWB.

Beaucoup de nos jeunes multiplient les entraînements : Moventis Academy notamment.

5.2.4. La commission des jeunes

Au cours de l'année sportive écoulée, la commission provinciale des jeunes a organisé :

- Le championnat des jeunes dans la formule classique : 171 équipes (179 équipes 2023/2024)..
- La coupe du Hainaut des jeunes.
- La catégorie cadets 4/4
- La catégorie cadettes/scolaires formation
- Tournoi TECH U19
- Championnat U17 F et G
- Championnat U15 F et G
- Les catégories Pupilles et Minimes débattaient par des compétitions parallèles.
Il s'agit là de compétitions spécifiques qui s'adressent aux jeunes des deux sexes, dont l'âge s'échelonne entre moins de douze ans et moins de dix-huit ans au 1^{er} janvier de l'année de début du championnat.

Partenariat avec l'organisation de la Volley Fun Cup sous forme de sponsoring et Inscription d'équipes sous la bannière « province du Hainaut ».

5.2.5. Bulletin officiel

Onze numéros du Hainaut-volley ont été publiés et deux numéros hors-séries <<spécial AG>>

5.2.6. La commission provinciale des statuts et règlements

Cette commission est chargée de la tenue à jour des règlements en vigueur aux différents niveaux (VOLLEY BELGIUM, F.V.W.B., A.C.H.V.B.).

Il répond aux questions des affiliés et des clubs concernant les différents règlements.

Il est chargé de la tenue du listing des pénalités et informe le secrétaire provincial des suspensions

A infliger aux affiliés ayant atteint le quota de point de pénalité.

Le responsable est, en outre, chargé d'étudier les propositions de modifications aux règlements Provinciaux introduites par les instances provinciales ou les clubs.

Il participe activement aux réunions organisées par la F.V.W.B. concernant la préparation et l'analyse des modifications de ses statuts et règlements.

Il participe aux différentes AG (F.V.W.B., A.C.H.V.B.).

Il participe en tant qu'invité permanent de l'A.C.H.V.B. aux CA de la F.V.W.B.

5.2.7. Les relations publiques

Les relations publiques sont placées sous la responsabilité du vice-président provincial.

6. REMERCIEMENTS

Nous remercions :

Les sponsors Debaille Assurances et Intersport pour les nouveaux maillots des sélections
Les clubs d'Erquelinnes et Farciennes qui nous ont permis d'organiser nos assemblées générales dans leurs installations.
Les communes hainuyères qui mettent leurs installations sportives à la disposition de nos clubs.
Les clubs de NALINNES, DON BOSCO TOURNAI, BEAUMONT pour leur aide à l'organisation des finales Provinciales.
Le club d'ERQUELINNES pour l'organisation des finales coupes jeunes et seniors.
Le club de CHARLEROI qui a permis une formation de Volley Spike.
Le club de Charleroi qui nous a permis d'organiser les cours d'arbitrage.

7. CONCLUSIONS

L'année sportive 2024/2025 peut être qualifiée de satisfaisante sur le plan sportif.

Le 30 juin 2025
Le président provincial
Denis VAN BEVER

Trésorerie

Inscriptions aux championnats 2025-2026

Art.48.4.4 du ROI de l'ACHVB

Sauf si la province est redevable au club d'un montant supérieur à l'avance.

Une avance de 155 (cent cinquante-cinq) euros déductibles de la facture de novembre de l'année en cours, est demandée à chaque club, payable avant le 15 septembre 2025 (Motif : plus de liquidité pour le trésorier suite aux frais de début de championnat).

En cas de non-paiement, l'amende T4 sera d'application par mois de retard.

Ces 155 euros sont donc à verser, avant le 15 septembre 2025 sur le compte BE15 0014 2671 7830 d'A.C.H.V.B. ASBL.

Art. 48.4.5 du ROI de l'ACHVB

Afin de couvrir les frais inhérents à la chambre du comité juridique de première instance du Hainaut une participation est demandée à chaque club s'inscrivant au championnat provincial. Pour la saison 2025-2026, 13,65 euros est demandée par équipes. Cette somme sera facturée sur le relevé du mois de novembre.

Rappel du plan concernant l'envoi des relevés de compte pour la saison :

1. Avance de 155 euros à payer pour le 15 septembre 2025.
2. Envoi du relevé le 30 novembre 2025 à payer pour le 15 décembre 2025.
3. Envoi du relevé le 28 février 2026 à payer pour le 15 mars 2026.
4. Envoi du relevé le 10 juin 2026 à payer pour le 25 juin 2026.

Lorsque le délai n'est pas respecté, le trésorier provincial applique les amendes T1 et/ou T2, selon le cas.

En outre, les dispositions de l'Art.42 du ROI de l'ACHVB sont également d'application.

A défaut de paiement, les documents seront bloqués à la Fédération.

Les clubs qui auraient de gros problème doivent contacter le président.

Annick VIVIER

Trésorière

Bien le bonjour à toutes et tous ...

Avec l'arrivée du mois de septembre se profile la reprise du Championnat et déjà le premier tour de la Coupe Ht prévu pour le WE des 04-05 Oct.

Puis-je vous rappeler que les rencontres peuvent se jouer à tout moment mais ne peuvent se programmer au-delà du 15 octobre.

Ci-dessous (en surlignage vert) vous trouverez les matchs non encore programmés. Je demande donc aux « responsables compétitions » d'en prendre bonne note. La date limite pour recevoir vos arrangements est fixée au vendredi 19 septembre au plus tard.

Il vous est toujours demandé de ne pas concrétiser vos arrangements sur la plate-forme Clube, ceux-ci doivent me parvenir uniquement par e-mail à l'adresse : coupe@achvb.be.

Je vous souhaite une bonne nouvelle saison de volley-ball

Amitiés

Jean-Luc Nicaise

responsable coupe du Ht

Tour 1 Dames

D 01	VC Chièvres A	P4AD	vs	PVT Mouscron C	P3AD	04-10	16:30
D 02	Volley Pays des Col. C	P4AD	vs	ES Charleroi V F	P3CD	07-09	15:00
D 03	PVT Mouscron D	P4AD	vs	Enghien VB A	P3AD	*	*
D 04	DB Tournai VC C	P4AD	vs	V.A. Bourleettis B	P3CD	05-10	11:00
D 05	Soignies AVB C	P4CD	vs	Fleurus VC A	P3CD	*	*
D 06	Elouges-Fram V.C. B	P4BD	vs	Luttre COV A	P3CD	*	*
D 07	VC Chièvres B	P4BD	vs	Volley Pays des Col. B	P3AD	04-10	16:30
D 08	Fram-Quaregnon VC B	P4BD	vs	DB Tournai VC B	P3AD	05-10	14:00
D 09	Fleurus VC C	P4CD	vs	M.-au-Pt VC B	P3CD	*	*
D 10	Baudour JS C	P3BD	vs	MVTG Erquelinnes A	P3CD	05-10	14:00
D 11	PV Basècles D	P3AD	vs	Fram-Quaregnon VC A	P3BD	05-10	10:30
D 12	Froidchapelle VC C	P3CD	vs	Baudour JS D	P3BD	*	*
D 13	Bye	-	-	Soignies AVB A	P3AD	*	*

Tour 1a Messieurs

M 01	PVT Mouscron C	P3AM	vs	ES Charleroi V D	P3BM	*	*
M 02	RVC Jurbise D	P3BM	vs	RADS La Louvière D	P3BM	04-10	11:00
M 03	MVTG Erquelinnes A	P3CM	vs	Volley Pays des Col. C	P3AM	*	*
M 04	DB Tournai VC B	P3AM	vs	RVC Jurbise C	P3AM	21-09	14:00
M 05	VC Chièvres A	P3BM	vs	Luttre COV B	P3CM	05-10	17:00
M 06	Fleurus VC B	P3CM	vs	Fram-Quaregnon VC B	P3BM	*	*
M 07	DCA St Ghislain SR A	P3BM	vs	VA Bourlettis B	P3CM	04-10	15:00

Tour 1b Messieurs

M 08	Volley Pays des Col. B	P2AM	vs	ES Charleroi V B	P2BM	*	*
M 09	V. Farceniennes A	P2BM	vs	RVC Jurbise B	P2AM	04-10	17:00
M 10	Baudour JS D	P2AM	vs	ES Charleroi V C	P2BM	05-10	14:00
M 11	Froidchapelle VC B	P2BM	vs	Enghien VB A	P2AM	*	*
M 12	DB Tournai VC A	P2AM	vs	RADS La Louvière C	P2BM	27-09	20:30
M 13	Luttre COV A	P2BM	vs	Soignies AVB B	P2AM	*	*
M 14	Fram-Quaregnon VC A	P2AM	vs	March.-au-Pt VC B	P2BM	05-10	10:00
M 15	V.A. Bourlettis A	P2BM	vs	OTT B	P2AM	04-10	19:00

Rappels aux secrétaires pour un début de saison sans problème.**Equipes :**

Il est temps d'encoder les joueurs dans leur équipe respective pour qu'ils apparaissent sur vollespike dès le 1er match. Ne pas oublier les coachs, marqueurs et délégués.

Liste de forces :

Les clubs qui ont inscrit plus d'une équipe du même sexe dans différentes divisions ou séries (divisions provinciales, nationales F.V.W.B. ou nationales VOLLEY BELGIUM) doivent, avant le début du championnat, introduire via le portail F.V.W.B., une liste de 7 (sept) joueurs actifs pour chaque série, hormis celle du plus bas niveau.

Sauf dans le cas où le club aligne plus d'une équipe au plus bas niveau, il faut aussi une liste de force par équipe du même niveau.

Divers :

Le règlement des compétitions de l'ACHVB 2025-2026 [est sur notre site](#) et sera envoyé aux dirigeants des clubs.

**Membres et collaborateurs de la
Commission Provinciale des Compétitions et de l'Information (C.P.C.I.)**

Responsable, classements réserves et premières, relations presse/clubs, coordination générale : Thérèse LEFEVRE
Rue De la Paix, 20
6044 ROUX
GSM : 0486/430.129 (B)
Email : cpci@achvb.be

Feuilles de match de championnat via Volley Spike : Eric LETOT
Rue Robert Leblanc, 42
7530 HAININ
GSM : 0473/190.893
Email : changements@achvb.be

Coupe du Hainaut (formulaires d'organisation, feuilles de match et demandes de changements) : Jean-Luc NICAISE
Cité Evrard Doyen, 54
7390 WASMUEL
GSM : 0475 / 203.891
Email : coupe@achvb.be

Commandes de documents & amendes : Annick VIVIER
Rue Général Leman, 11
7350 HAININ
GSM : 0498/413.804
Tél. : 065/782.198
Email : tresorerie@achvb.be

Site internet : Eric LETOT
<https://achvb.be> Rue Robert Leblanc, 42
Demandes de changements dans les rencontres de championnat (via le site de la F.V.W.B.) : 7530 HAININ
GSM : 0478/190.893
Email : info@achvb.be



Les détections de la cellule technique battent leur plein.

En effet, cette année, les sélections filles et garçons concernent les jeunes nés en 2010, 2011 et 2012 ou après.



Les enfants correspondant à la tranche d'âge et ayant déjà été sélectionnés font automatiquement partie des groupes qu'il conviendra de compléter.

Le dimanche 24 aout à Froidchapelle, 15 jeunes venus d'Horizons divers (Charleroi, Froidchapelle, Jurbise, Marchienne, Nalinnes) ont pris part aux à deux heures trente d'entraînement sous la houlette de Franck et François.

Le dimanche 31 aout à Saint-Ghislain, ce sont 42 jeunes (Basècles, Baudour, Élouges, Enghien, Soignies, DCA, Binche, Marchienne, RADS, Jurbise, Nalinnes) ont pris part aux activités préparées par Jade, Franck, et François.

Ce prochain samedi à Tournai Laurie, Marie et Franck attendent pas moins de 32 jeunes à l'entraînement.

Les parents des enfants retenus pour cette année ainsi que les clubs seront avertis par courriel.

La sélection c'est quoi ?

- ✓ Une section filles et une section garçons tous âgés de moins de quinze ans.
- ✓ Deux ligues A et B pour progresser dans le jeu six contre six.
- ✓ Des entraîneurs brevetés aux valeurs conformes à celles de la Fédération Wallonie Bruxelles, engagés dans la formation des jeunes.
- ✓ Deux stages résidentiels, des entraînements et trois tournois, interprovinces où l'on preste contre les sélections des quatre autres provinces.

Quelques dates importantes :

Stage ADEPS cerfontaine

Interprovince n°1 dans la province de Namur le 11 novembre 2025

Interprovince n°2 dans la province de Liège le 3 janvier 2026

Finale de l'année dans le HAINAUT : le 6 avril 2026

Détections

Filles et garçons

Sélections U15 A et B Hainaut*



24/08 : 9H00 - 11H30

FROIDCHAPELLE
Rue des Arzières 10
6440 Froidchapelle



31/08 : 9H00 - 11H30

ST-GHISLAIN
Avenue de l'enseignement 16
7330 Saint-Ghislain



06/09 : 9H00 - 11H30

TOURNAI
Chaussée de Tournai 7
7520 Ramegnies-Chin (Tournai)

***jeunes nés en 2010, 2011 et après**





La cellule technique du Hainaut organisera prochainement des détections pour ses sélections filles et garçons U15. Vous avez des jeunes nés en 2010, 2011 et 2012 ou après, n'hésitez pas à les renseigner et à les envoyer vers les sélections.



Les enfants correspondant à la tranche d'âge et ayant déjà été sélectionnés font automatiquement partie des groupes. Néanmoins, ils doivent se présenter à une détection.

La sélection c'est quoi ?

- ✓ Une section filles et une section garçons tous âgés de moins de quinze ans.
- ✓ Deux ligues A et B pour progresser dans le jeu six contre six.
- ✓ Des entraîneurs brevetés aux valeurs conformes à celles de la Fédération Wallonie Bruxelles, engagés dans la formation des jeunes.
- ✓ Deux stages résidentiels, des entraînements et trois tournois, interprovinces où l'on preste contre les sélections des quatre autres provinces.

Comment faire pour rejoindre la sélection ?

Participer à une détection, en prévenant le coordinateur technique de la province : laurent.hannecart@cfwb.be.



TOURNOI INTERNATIONAL DE VOLLEYBALL FÉMININ

12 au 14 /9/2025

CLINIC FORMATION CONTINUE

Samedi 13/09/25 de 14h30 à 16h30



Le libéro
qui veut, qui voudrait, qui va devenir libéro
par Marc LECHIEN

Coachs concernés : B-C-D

Inscription obligatoire chez : chdesmedt- tivbfrasnes@proximus.be

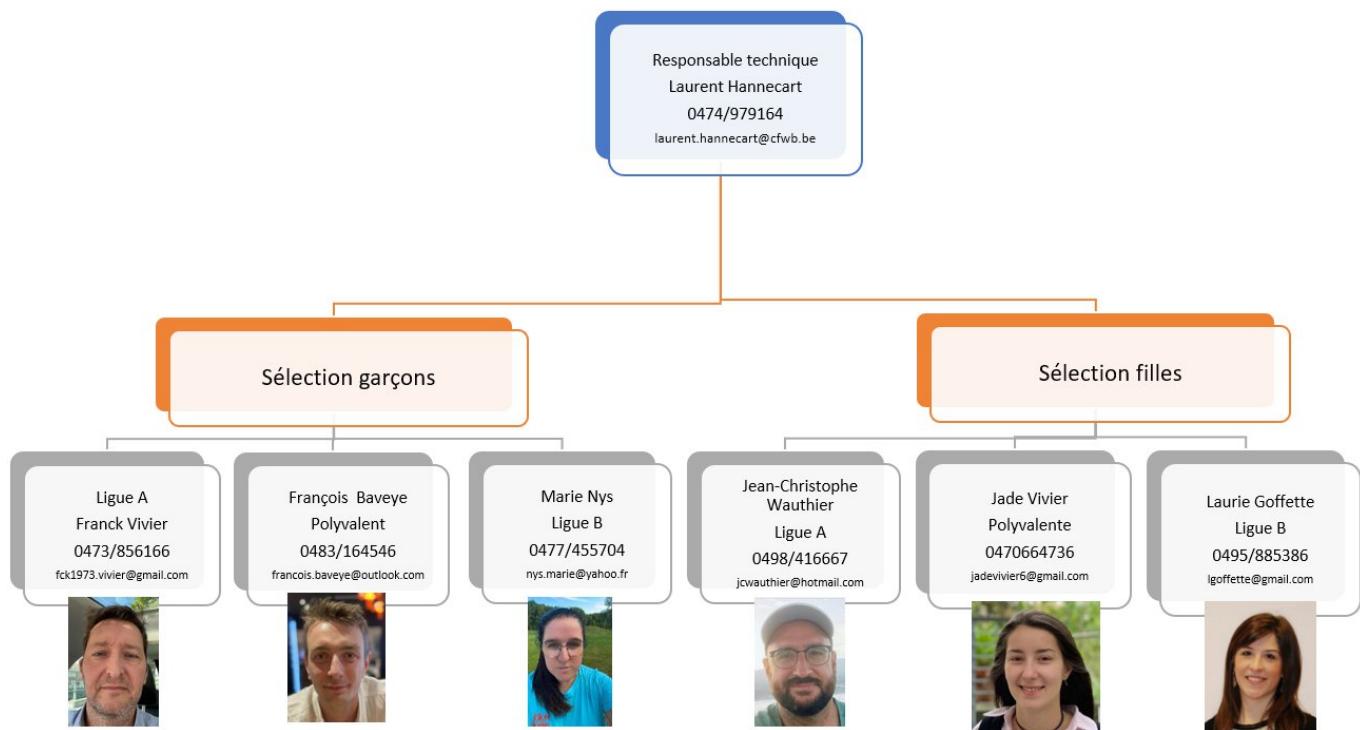
Prix : 15€

Les inscriptions seront validées dès réception des 15 € sur le compte bancaire :
BE880018 1400 1141

Commentaire : formation 13/9 + nom + prénom

HALL SPORTIF DES COLLINES
6, RUE DE LA FAUVETTE
7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Organigramme de la cellule technique du Hainaut



CHAMPIONNATS JEUNES DE LA PROVINCE DU HAINAUT

INSCRIPTIONS (version papier obligatoire) AU PREMIER TOUR DE LA SAISON 2025 – 2026

Inscrivez le nombre d'équipes dans les cases oranges adéquates

ainsi que la précision F pour filles ; G pour garçons ou M pour mixte si nécessaire ;

Document à renvoyer au plus tard le mercredi 10 septembre à jeunes@achvb.be

Inscrire dans cette case le nom de votre Club :

Responsable principal jeunes*	Nom - Prénom	Adresse mail	téléphone
Autres responsables*	Nom - Prénom	Adresse mail	Téléphone

* À compléter uniquement si changement non communiqué précédemment.

Benjamin(e)s

Organisation d'un tournoi prévue au club	Oui / Non*	Date/période :
---	-------------------	-----------------------

* laisser la mention correcte

Championnats Pupilles U11

P4	P3	P2	P1	Ligue formation	
2x2 AL au contacts 1 et 2	2x2 AL au contact 1	2x2 AL autorisé au contact 2	3x3 règles adaptées au service Pas d' AL / ballon léger	3x3 règles adaptées au service Ballon officiel	
F – G – M	F – G – M	F – G – M	F	G et M	F
Voir Volley Fun Cup	Voir Volley Fun Cup				

AL : Attraper – lancer ; F= filles ; M= mixte ; G= garçons

Championnats Minimes U13

P4	P3	P2	P1	Ligue formation	
3x3 AL aux contacts 1 et 2	3x3 AL au contact 1	3x3 AL autorisé au contact 2	3x3 Pas d' AL	4x4 règles adaptées au service	
F	G et M	F – G – M	F	G et M	F
Voir Volley Fun Cup Pro	Voir Volley Fun Cup Pro				

AL : Attraper – lancer ; F= filles ; M= mixte ; G= garçons

Championnats cadets et cadettes U15				
4x4	6x6 Championnat garçons	6x6 Championnat filles	6x6 Tournoi fin saison garçon	6x6 Tournoi Fin de saison filles
			Pas d'actualité au 1 ^{er} tour	Pas d'actualité au 1 ^{er} tour

Championnats cadet(te)s-scolaires (U15-U17) 1^{er} tour	
Pour jeunes débutants pas encore pleinement intégrés en équipe séniors	
filles	garçons

Championnat scolaires U17	
Filles	Garçons
Plus d'inscriptions possibles	Plus d'inscriptions possibles

TECHs juniors U19 le week-end des 01 et 02 novembre (et coupe du Hainaut)	
Filles (jour et lieu à confirmer)	Garçons (jour et lieu à confirmer)
Souhait d'organisation d'un tournoi TECH à domicile (inscrire la date souhaitée dans la case adéquate)	

Coupe du Hainaut

**Obligatoire pour : les U17 (championnat et tournoi de fin de saison) /
les U19 (avec ou sans TECH)**

Pas de tournoi de fin de saison ; le vainqueur de la coupe, le 1^{er} mai 2026, est champion U19

Filles	Garçons

N'hésitez pas à prendre contact au 0473/73 86 59 si vous avez des problèmes, doutes, incompréhensions au moment où vous complétez ce document.

L'inscription est à renvoyer à jeunes@achvb.be pour le mercredi 10 septembre 2025 au plus tard.

N'oubliez pas de vous inscrire également sur site via la procédure qui va vous être envoyée.

La « version papier » prime sur la « version sur site » cette saison 2025-2026 mais disparaîtra à partir de la saison 2026-2027.

Association des clubs hainuyers de Volleyball

Championnats jeunes

Saison 2025 – 2026



Formes de jeu proposées au 1^{er} tour
1/09/2025

Pour vous permettre d'imprimer ce document, il est [téléchargeable ICI](#)

Retour sur le stage de Caspoggio du dimanche 27/7 au dimanche 3/8

Stage d'un grand cru avec au programme:

4 entraînements programmés sur la semaine;

2 sessions de matchs en soirée;

3 randonnées (2 d'un demi-jour et 1 d'un jour complet)

VTT; Beach-volley et piscine;

...

Réussite totale tant sur le plan sportif que sur le plan découverte de la vallée de la Valmalenco;

49 enfants et 4 moniteurs revenus avec une bonne fatigue et le plein d'énergie fait !

Le staff de la VCF remercie la province pour son soutien.



Modifications aux règles de jeu qui entreront en vigueur dès le début de la saison 2025/26 dans la catégorie Provinciale

1. Écran au service (Règle 12.5.3)

La règle reste la même sauf qu'il y a une adaptation

PARTIE 2 - SECTION 1: LE JEU 12.5.3

Tout joueur de l'équipe au service n'est pas autorisé à lever les mains au-dessus de la tête pendant le service, jusqu'à ce que le ballon ait franchi le filet. Le premier arbitre est autorisé à avertir une équipe par l'intermédiaire du capitaine de jeu, s'il/elle soupçonne qu'il y a un écran délibéré.

Cela veut dire que si un joueur/joueuse à une partie de ses mains au-dessus de la tête, c'est faute et ce qu'elle que soit la trajectoire de la balle. Pour les joueurs/joueuses groupées l'arbitre prévient, mais n'oblige pas, si la balle passe au-dessus d'un groupe de joueur il y a faute. (Attention, un seul joueur peut faire un écran si il est juste devant le serveur).

2. Faute de position – Équipe en réception. (pas encore dans les règles mais d'application)

Voici la Règle 7.4 . Au moment où le ballon est frappé par le joueur au service, chaque équipe doit être placée dans son propre camp (excepté le joueur au service), selon l'ordre de rotation.

7.4.4 Après la frappe du service, les joueurs peuvent se déplacer et occuper n'importe quelle position dans leur propre camp ou dans la zone libre.

Voici l'adaptation de la règle.

La position correcte **des joueurs de réception** est désormais vérifiée **au moment du lancer de balle du serveur**. Dès le lancer de balle du serveur, les réceptionneurs peuvent se déplacer librement vers leur position de jeu.

Pour les joueurs de l'équipe au service, ceux-ci peuvent se placer librement sur le terrain. Ceci s'applique entre les joueurs avants et entre les joueurs arrières. Pas question qu'un joueur arrière se trouve en ligne avant et vice versa.

3. Ballon traversant en dehors des antennes (Règle 10.1.2 – Clarification)

Si le ballon traverse le filet partiellement ou complètement en dehors des antennes, il peut être rejoué uniquement après la première touche, tant qu'il ne touche pas le sol du terrain adverse. Si cela se produit après la 2^e ou 3^e touche, c'est considéré comme faute (ballon out).

4. Double contact – Nouvelle interprétation (pas encore dans les règles mais d'application)

Lors d'un **deuxième contact** avec un geste à doigts hauts (une passe), un double contact n'est plus sanctionné s'il se produit dans un seul et même mouvement fluide.

Toujours faute si :

- 1) Deux contacts clairement séparés,
- 2) le ballon va directement dans le camp adverse (attaque, free ball).
- 3) Il y a prise/lancer de balle (contact prolongé).

Donc :

Sur le premier, deuxième et troisième contact si contact clairement séparé, **FAUTE**.

Sur le premier contact si double contact dans la même action, quelque soit la direction de la balle (vers un partenaire ou directement vers le camp adverse) : **PAS DE FAUTE** .

Sur le deuxième contact si double contact dans la même action,

- 1) la balle va vers un partenaire, **PAS DE FAUTE**,
- 2) la balle est un coup d'attaque (la balle passe entièrement le plan vertical du filet ou est touché par un bloqueur) **FAUTE**.

Sur le troisième contact d'office cela sera un coup d'attaque donc **FAUTE**.

Au niveau des gestes :

Lors d'une attaque et que cela est un troisième contact si le ballon ne passe pas (ne passe pas entièrement le plan vertical du filet ou n'est pas touché par un bloqueur)

Avant : un quatrième joueur touchait la balle on montrait le geste 4. Si c'était le même joueur qui retouchait la balle on montrait le geste 2.

Maintenant, quelque soit le joueur qui touche la balle ce sera toujours le geste 4 .

Par contre rien ne change si personne ne touche la balle et que

- 1) la balle est à l'intérieur du camp , c'est le geste IN
- 2) la balle sort c'est le geste OUT et on montre le joueur qui a frappé la balle.

Chère(s) et cher(s) président(e)s des clubs,

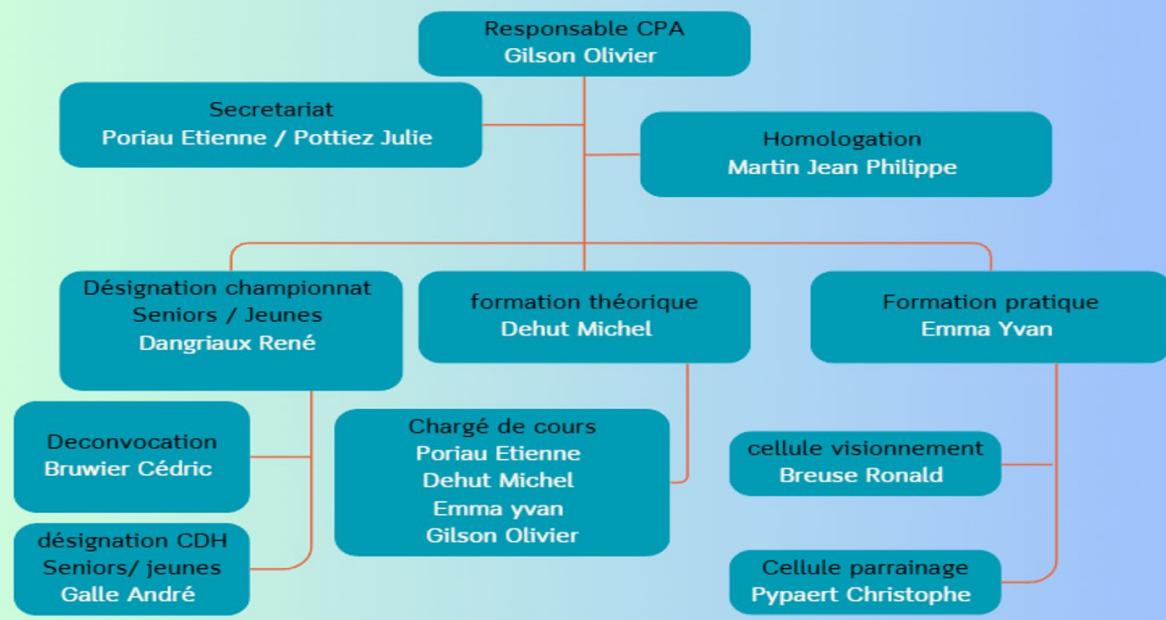
Vu l'adoption de nouvelles règles pour cette saison qui commence, la CPA vous invite à une séance d'information afin de vous les présenter et les expliquer.

Les coaches qui souhaiteraient vous accompagner sont évidemment les bienvenus.

Cette séance se tiendra le vendredi 19 septembre, de 19h à 20h dans la salle de la taverne "Le Tournebride", rue Grégoire Jurion 18 à Vellereille-lez-Brayeux. Nous ne pourrons pas prolonger car nous organisons l'assemblée générale des arbitres dans la foulée.

Olivier Gilson,
responsable CPA

ORGANIGRAMME CPA 2025-2026



Pour information, les frais de déplacements des officiels sont de 0,04449 à partir du 1er juillet 2025 jusqu'au 30 juin 20026,

. Sanction pour accumulation de cartes de pénalités

Voir Art. 146 du ROI de l'AHVB : Sanctions pour accumulation de cartes

Toute carte attribuée par un arbitre de grade régional ou supérieur suivant l'échelle des sanctions est comptabilisée par le responsable des Statuts & Règlements de la manière suivante :

- Carte jaune (avertissement) : 1 point*
- carte rouge (pénalisation) : 2 points*
- cartes rouge/jaune dans une main (expulsion) : 3 points*
- cartes rouge/jaune dans deux mains (disqualification) : 3 points*
- cartes rouge/jaune dans deux mains (disqualification directe suite agression) : 3 points*

Dès qu'un affilié atteint 5 points, le responsable des Statuts & Règlements informe le secrétaire provincial qui automatiquement suspend l'affilié de toute fonction officielle, sauf président et secrétaire pour toute rencontre effective à laquelle il pourrait participer lors de la 4ème journée officielle prévue au calendrier suivant la date où il a atteint 5 points. Si à la date de la suspension, l'affilié ne joue pas en championnat ou en coupe, la sanction est automatiquement reportée à la première journée effective suivante où il jouera. Dans le cas où un affilié subit une seconde suspension (accumulation de 10 points de pénalité à la date anniversaire de la première pénalité), la seconde suspension sera de 2 week-ends effectifs. Le secrétariat provincial informe, par courrier électronique avec demande d'un accusé de réception explicite (non généré par une messagerie électronique) le secrétaire du club d'affiliation de la personne suspendue de la ou des rencontre(s) faisant l'objet de la suspension. Le secrétariat provincial envoie un courrier recommandé au secrétaire du club d'affiliation si ce dernier n'a pas confirmé par courrier électronique la bonne réception de la notification de la suspension dans les 48 heures. Le secrétariat provincial informe également la personne suspendue par mail. Si certaines de ces rencontres sont remises ou avancées, l'affilié n'est pas dispensé de sa suspension. Les points comptabilisés pour octroi de cartes sont supprimés 1 an après la date de l'infraction.

Concernant les points de pénalité.

Attention, le calcul des points de pénalité suit l'affilié même s'il y a eu un transfert ou une affiliation dans un autre club du Hainaut.

Si vous désirez connaître votre situation en cas de doute ?
vous pouvez contacter Patrick Carlier, responsable des statuts et règlement qui se fera un plaisir de vous répondre soit au 0498/23.40.57 ou par mail: patrick.carlier.vcrn@gmail.com

Le ROI de l'ACHVB au 1/7/2025 est mis à jour et est sur le site officiel (documents > statuts et règlements)

Le règlement des compétitions du Hainaut 2025-2026 sera également à jour dès la 1ere compétition et sera également sur le site documents > statuts et CPCI

Patrick Carlier

Après une inter-saison très « reposante » (*sic*) il est temps de penser à débuter la saison 2025-2026 du bon pied !

Je voudrais encore vous remercier de votre compréhension concernant les calendriers qui ont pris quelques retards indépendants de notre volonté ! Tout est maintenant à jour de ce côté.

N'oubliez pas d'encoder vos équipes dans clube (joueurs, coachs, marqueurs, délégués.) sinon volleyspike ne sera pas à jour non plus pour bien démarrer.

Mettez à jour vos tablettes, chargez les à fond pour le moins de problème possible, la dernière version VS est la 146

Lors des matchs n'oubliez pas d'indiquer, dans la case remarques : l'homologation du terrain, les cartes de coachs.

Matchs réserves

En P1D et en P1M, la feuille électronique devient obligatoire en réserve et en match première.

Donc, prenez vos dispositions pour que les 2 équipes aient enregistrés leurs joueur(se)s présents. L'arbitre doit avoir la tablette à sa disposition dès sa demande.

Si vous utilisez une feuille papier simplifiée pour le réserve, vous devez envoyer le résultat (scores des sets et résultat final) à mon adresse info@achvb.be au plus tard le lendemain du match. Vous pouvez aussi demander à vos marqueurs de l'indiquer dans la case remarque du match 1ere, ce sera plus facile pour tous.

IMPORTANT : indiquer le match réserve à l'endroit prévu sur la tablette ne sert à rien, ca n'apparaît pas chez nous..)

en résumé [en réserve](#):

P1D – P1M	De la P2 à la P4 D (P3 pour les messieurs)
Tablette Obligatoire	Tablette peut être utilisée ou feuille papier simplifiée
Envoyer le résultat via volley spike indépendamment du match 1ere	Si papier noter les résultats dans les remarques du match 1ere

Pour toute question concernant le portail clube ou l'application volleyspike, je suis disponible par mail : info@achvb.be ou par tel 0473/190893.



